

DEPARTEMENT
DE LA LOZERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES COEUR DE LOZERE

OBJET :
Approbation
avenant n° 2 à la
convention cadre
de délégation
partielle de la
compétence
d'octroi d'aides
en matière
d'immobilier
d'entreprises

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance Publique du 16 décembre 2020

L'an deux mille vingt, le seize du mois de décembre, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes « Cœur de Lozère » s'est assemblé exceptionnellement à l'Espace Evènements Georges Frêche, Place du Foirail à Mende, sous la présidence de M. Laurent SUAU Président, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Nombre de Conseillers
Communautaires :

- en exercice : 28
- présents à la
séance : 24

Date de l'envoi et de
l'affichage de la
convocation :
9 Décembre 2020

Date de l'affichage à
la porte de la Mairie
du compte-rendu de
la séance :
31 décembre 2020

Indiquer si le Conseil a
décidé de se former
en comité secret :
Non

Publié le **30 DEC. 2020**
Le Président,

Etai^{ent} présents : MM. Laurent SUAU Président, Francis BERGOGNE 1^{er} Vice-Président, Claude MEISSONNIER 2^{ème} Vice-Président, Didier COUDERC 3^{ème} Vice-Président, Philippe MARTIN 4^{ème} Vice-Président, MME Valérie VIGNAL-CHEMIN 5^{ème} Vice-Présidente, M. Laurent TOIRON 6^{ème} Vice-Président, MME Régine BOURGADE 7^{ème} Vice-Présidente, MM. Jean-Luc ANTRAYGUE, Alain COMBES, David FOLCHER, Vincent MARTIN, Bruno PORTAL, Philippe POUGET, François ROBIN, Christian SAINT LEGER, Xavier SOUCHON, Benoît VALARIER, MMES Françoise AMARGER-BRAJON, Elizabeth MINET-TRENEULE, Régine PAILHAS, Patricia ROUSSON, Anne-Marie SOBLECHERO, Emmanuelle SOULIER, Conseillers Communautaires.

Etai^{ent} représentés : M. Thierry JACQUES (Régine BOURGADE), MMES Aurélie MAILLOLS (Vincent MARTIN), Stéphanie PASTI (Valérie VIGNAL-CHEMIN), Conseillers Communautaires.

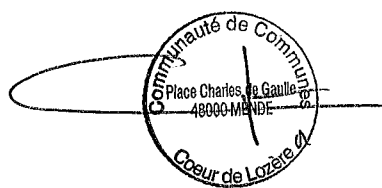
Etai^t absent : M. Jean-François BERENGUEL Conseiller Communautaire.

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, M. Vincent MARTIN ayant été désigné pour remplir ces fonctions, les a acceptées. M. Laurent SUAU Président a ouvert la séance.

Madame Elizabeth MINET-TRENEULE Conseillère Communautaire expose :

Par délibérations successives en date des 13/07/2018 et 19/12/2019, notre assemblée a décidé de déléguer par convention au Département de la Lozère l'octroi de l'aide à l'immobilier d'entreprises dont la maîtrise d'ouvrage peut être privée ou publique.

Ce disposition a été acté par convention jusqu'au 31/12/2022. Les services du Département ont transmis un avenant n°2 qui porte sur :



- Une prolongation du dispositif jusqu'au 31/12/2022,
- Une évolution du règlement comme suit : « Le Département et la Communauté de communes interviennent, dans la mesure du possible, selon la même dépense éligible que celle retenue par la Région » ,

Il est proposé :

- **d'APPROUVER** le projet d'avenant n° 2 tel que décrit ci-dessus,
- **d'AUTORISER** M. Le Président à signer l'ensemble des pièces inhérentes à la mise en œuvre de cette décision.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire **ADOpte** les propositions du rapporteur.

Pour extrait conforme,
Mende, le
Le Président,
Laurent SUAU

21/12/2020



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Aide à l'immobilier d'entreprises - Approbation de l'avenant n. 2 à la convention cadre de délégation partielle de la compétence d'octroi d'aides en matière d'immobilier d'entreprises

Date de transmission de l'acte : 22/12/2020

Date de réception de l'accusé de réception : 22/12/2020

Numéro de l'acte : 6820-2020-198 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 048-244800405-20201216-6820-2020-198-DE

Date de décision : 16/12/2020

Acte transmis par : Frederic POURCHER

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions